



- UA** Zonage du PLU
- Emplacement réservé (ER)
- Périmètre de Gel (article L.123-2a du code de l'urbanisme)
- Espace Boisé Classé (EBC)
- Espace vert à conserver ou à créer
- Zone non aedificandi en bord de RD 113
- Protection des lisières des massifs boisés de plus de 100 hectares (SDRIF) : limite de la bande de 50 m de largeur
- Article R123-11c (richesse sol et du sous sol)

Liste des emplacements réservés

n°	localisation	destination	bénéficiaire
1a	Cité des Gravols / rue Nationale	bâton douce	commune
1b	Cité des Gravols	accès canalisation 800 eau usées et bâton douce	commune
2	Rue des Gravols côté Nord	équipements publics	commune
3	Rues des Gravols et Théophile Real	voïe de liaison	commune
4	Rue des Gravols	équipement public (parking Malak)	commune
5a	Rue Nationale Ouest	bassin d'eau pluviale	commune
5b	Rue Froiture	aménagement entrée de ville	commune
6	Ruelle Thomassé	bassin de rétention des eaux de la Rubaille	commune
7	Rue Maurice Ficois	équipement public (Maison LECOCQ)	commune
8a	Rue Maurice Ficois	lâdon routière F 13 A13 CERDY	Etat
8b		Emprise SNCF	RFP
9	Rue de Bellevue	élargissement de voie	commune
10	Rue de Microcycles	voïe de liaison (avec Rue La Villeneuve)	commune
11	Chemin du Fourneau	aménagement de voie	commune
12	Route de Septeuil	complexes sportif et scolaire	commune
13	Rue de la Villeneuve	agrandissement de l'école	commune
14a	Bois de Crane	bassin de rétention des eaux pluviales	commune
14b	Bois de Crane	bassin de rétention des eaux pluviales	commune
15	Rue Emile Zola	voïe	commune
16	RD 113 Rue du Cinélatère	aménagement de voie (rond point)	commune
17	Rue des Robertes et de l'Alpne	accès canalisation	commune

Commune de
MEZIERES-SUR-SEINE

PLU
PLAN LOCAL D'URBANISME



ECHELLE
1
5000

Déclaration de projet emportant
mise en compatibilité du PLU
APPROBATION

ZONAGE 5.a